Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 94 (2022)

Heft: 4

Artikel: Forte hausse des prix de l'électricité et du chauffage : comment la gérer?

Autor: Emmenegger, Jean-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029655

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORTE HAUSSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU CHAUFFAGE: COMMENT LA GÉRER?

Nous le savons tous: la guerre en Ukraine a totalement perturbé les livraisons du gaz russe en Europe. De plus, d'autres facteurs ont déréglé la production d'électricité. La Suisse est touchée à 100%. Comment les coopératives vont-elles gérer la crise énergétique de cet hiver et de 2023?

JEAN-LOUIS EMMENEGGER

Pour comprendre la situation énergétique (électricité et énergie de chauffage) dans laquelle les coopératives d'habitation en Romandie se trouvent depuis la fin de l'été, et la façon dont elles entendent faire face à cette crise totalement imprévisible, nous avons pris contact avec six coopératives d'habitation romandes (voir encadré). Leurs divers avis nous ont permis de dégager plusieurs points communs. Regardons tout d'abord la situation concernant le courant électrique.

Les prix de l'électricité explosent

Parmi les coopératives d'habitation, il y a celles qui avaient signé des contrats d'approvisionnement sur le «marché libre», donc avec des producteurs d'électricité, comme l'ont fait d'autres grandes entreprises et quelques communes. Si elles ont bénéficié de «bons prix» au cours de ces dernières années, donc des prix plus avantageux que ceux des fournisseurs d'électricité (Services industriels de Genève ou Lausanne, Romande Energie, etc.), elles sont tombées de haut au début de l'automne en recevant des hausses de prix faramineuses! Selon la durée du contrat, il n'y a pas d'autre solution que celle de renégocier le contrat, en espérant que cela soit possible, et que le nouveau prix soit «acceptable». Rappelons ici l'exemple de la commune de Saint-Prex, qui a vu sa facture bondir de 1600%! D'autres communes ayant choisi le marché libre sont dans la même situation. Les coopératives d'habitation qui avaient signé un contrat avec un producteur du marché libre, n'auront guère d'autre choix que de répercuter une partie de la hausse des prix sur les charges mensuelles (lissées sur plusieurs années). Pour la seconde catégorie des coopératives d'habitation – c'est la majorité d'entre elles –, la hausse annoncée pour 2023 est tout de même à deux chiffres. Sans avoir déjà été communiquées partout de manière officielle, elle devrait se situer entre +20% et +50% selon les régions. D'où le mot d'ordre de la Confédération, des cantons et des communes: ÉCONOMISONS L'ÉLECTRICITÉ!

Conseils pour économiser l'électricité

Toutes les coopératives d'habitation que nous avons contactées début octobre avaient déjà envoyé des lettres à leurs sociétaires-locataires pour les enjoindre à économiser l'électricité pour leur usage personnel dans leur logement, avec des conseils connus de tous: éteindre les lampes dans les chambres où personne se trouve, installer des multiprises pour tout éteindre pendant la nuit (ce qui permet d'éviter de consommer l'électricité de stand-by), éteindre la TV si on ne la regarde pas, mettre des ampoules LED partout, etc.

Les coopératives sont, quant à elles, concernées par l'augmentation du prix de l'électricité quand elle est utilisée dans les lieux communs: les halls d'entrée et les corridors, la buanderie et les machines à laver le linge, les caves, les ascenseurs,

Pour réduire sa consommation d'électricité, la ville de Lausanne va entre autres réduire l'éclairage public dans certains lieux.
DR/ Photo Elisabeth Fransdonk, Ville de Lausanne/SIL

La nouvelle dimension du logement.

Schweizer

Le luxe, c'est parfois aussi renoncer à quelque chose.
Avec la fenêtre coulissante duraslide vista zero, le passage de l'intérieur vers l'extérieur se fait sans aucun seuil. Cela offre plus de confort, plus d'élégance et la liberté de poursuivre le revêtement de sol sans interruption. Découvrez dès maintenant la meilleure fenêtre de sa catégorie.

www.pliante-coulissante.ch

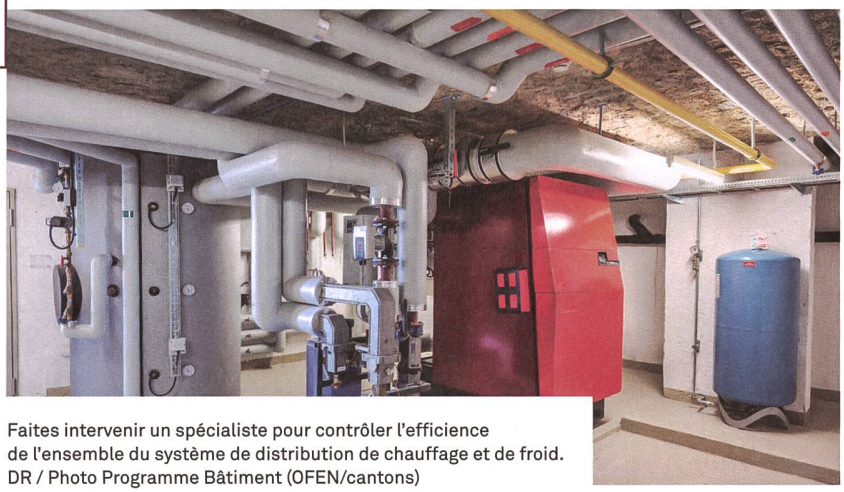

Faites intervenir un spécialiste pour contrôler l'efficience de l'ensemble du système de distribution de chauffage et de froid. DR / Photo Programme Bâtiment (OFEN/cantons)

les accès extérieurs, etc. Là aussi, des possibilités d'économies d'énergie existent si on installe des détecteurs de mouvement (la lumière s'éteint quand la personne est passée) dans les corridors, à la cave, pour les accès extérieurs, etc. Grâce à ces systèmes, plusieurs coopératives espèrent pouvoir diminuer la consommation d'électricité de leurs immeubles cet hiver déjà. S'agissant des sources d'électricité, l'énergie hydraulique de nos barrages ne pourra guère augmenter sa production (même avec les installations de pompage-turbinage). Reste l'énergie nucléaire, avec une production constante en Suisse et des achats d'électricité nucléaire de France sérieusement compromis (la priorité de la production est pour la consommation interne). Il n'y a donc pas de solutions en vue.

En 2023, le chauffage va aussi coûter plus cher

Cette année, les coopératives qui ont rempli leurs citernes avec du mazout ont payé quasi le double du prix de l'année passée. Mais quel sera le prix du mazout en 2023? Nul ne le sait! S'agissant du prix du gaz (pour la cuisson et le chauffage) en 2023, il devrait lui aussi augmenter en raison de la situation géopolitique en Europe et de la limitation du gaz importé de Russie.

Toutes les coopératives contactées nous ont dit qu'elles avaient proposé à leurs sociétaires-locataires, sur une base volontaire, de faire des versements supplémentaires pour leurs charges, tant pour 2022 que pour 2023. Une fois que les comptes de chauffage pour les immeubles seront établis, et suivant l'évolution de la situation énergétique, elles n'excluent pas de devoir répercuter les hausses en augmentant les charges de chauffage pour 2023-2024.

Conseils et mesures de réglage

Les coopératives ont toutes envoyé un courrier à leurs sociétaires-locataires pour leur rappeler qu'ils peuvent fortement contribuer à réduire leur consommation d'énergie de chauffage, notamment en gardant une température de 20°C dans le salon et de 17°C dans les autres chambres (en réglant le thermostat) – tout le monde a vu le message dans les rues «Un degré de chauffage en trop, c'est 6 à 10% d'énergie gaspillée» –, de prendre des douches plutôt que des bains, de régler leur frigidaire (frigo: 4-5°C, congélateur -18°C), etc.

Mais les efforts des locataires ne vont pas suffire! Dans les installations de chauffage des immeubles, il faut impérativement faire faire des réglages très fins par des spécialistes, qui connaissent non seulement le système de chauffage installé – à mazout, au gaz, à pellets ou une pompe à chaleur – mais surtout qui maîtrisent les domaines de l'hydraulique, de l'aéraulique ainsi que la régulation, cette dernière étant fondamentale pour la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble du système de distribution de chauffage ou de froid.

Economies de chauffage de 10 à 20%

Ainsi, M. Büchler, directeur de la SCHL, s'est dit très satisfait des prestations d'optimisation énergétique fournies par l'entreprise Energies Score, à Genève et Lausanne, et dont les spécialistes, en tenant compte de la physique du bâtiment et de la qualité de son isolation, ont réussi à faire des réglages très fins permettant de réduire sensiblement la consommation d'énergie de chauffage dans les immeubles. C'est un gain d'au minimum 10% (dans certains cas 20% ou plus si les systèmes ne sont pas du tout adaptés) à la fois pour la SCHL et ses sociétaires-locataires.

MM. Antoine Amiard et Micael Ferreira, ingénieurs en énergétique du bâtiment et fondateurs de la société Energies Score, nous livrent leur appréciation: «Nous vous confirmons que pour avoir visité de nombreuses chaufferies ces dernières années, beaucoup peut être et doit être fait pour augmenter l'efficience énergétique, surtout à l'heure où il est devenu indispensable que nous fassions des économies.» En ce sens, la démarche qu'a initiée la SCHL pour optimiser ses installations techniques est vraiment à saluer, et elle devrait servir d'exemple pour les autres coopératives d'habitation en Romandie.

Pellets et solaire

Il faut encore mentionner que le chauffage à pellets va aussi coûter plus cher: les hausses de prix des pellets ont déjà été communiqués (jusqu'à 60%!) Et les pompes à chaleur? Comme elles ont besoin d'électricité, on peut affirmer que le prix de production de chaleur va là aussi augmenter, sauf si le courant électrique provient du solaire. Les systèmes de chauffage à distance (CAD) ne sont actuellement pas touchés. Les plus heureux propriétaires privés et immobiliers, parmi lesquels certaines coopératives d'habitation, sont ceux qui ont posé des panneaux solaires photovoltaïques et/ou thermiques sur leurs toits avant le début de 2022! Ils sont aujourd'hui bien équipés pour affronter la crise énergétique.

Pénurie, restrictions, black-out?

Aurons-nous suffisamment d'électricité et de gaz cet hiver pour éviter des pénuries (restrictions temporaires) ou un black-out? Selon certains spécialistes, la réponse est «oui» si la Suisse parvient à économiser 15% de sa consommation comme le souhaite le Conseil fédéral. Bien évidemment, les mesures d'économies doivent non

COOPÉRATIVES CONTACTÉES

SCHL, Lausanne; SCHG, Genève; Coopérative Charmontey, Vevey; Patrimob, Lausanne; Coopérative d'habitation de Rolle; Coopérative Les Ailes, Genève. Nous remercions leurs responsables d'avoir consacré du temps à nous répondre!
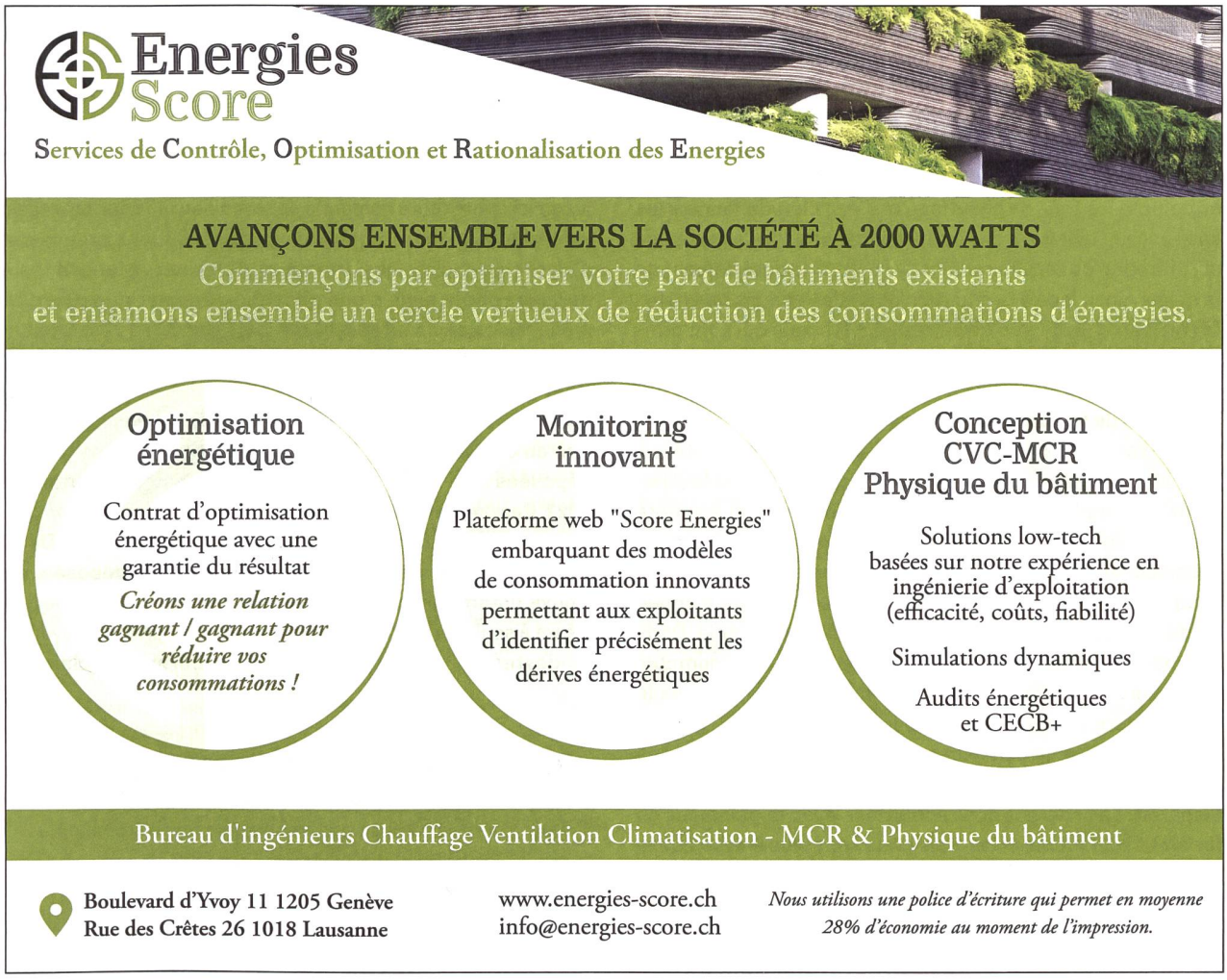
seulement concerner les ménages privés – tous sont conscients de l'effort à fournir –, mais aussi les entreprises (aucune information ne circule concernant leurs efforts!), ainsi que les cantons et communes. Des plans d'économies ont été annoncés, dans le canton de Genève et la ville de Lausanne (diminution de l'éclairage public). Mais face au manque de production d'électricité indigène cet hiver en Suisse, et face à la récente décision de l'Europe des 27 d'avoir un «système de plafonnement du prix du gaz» – dont la Suisse sera exclue –, on comprend mieux l'inquiétude du conseiller fédéral Guy Parmelin qui disait le 22 octobre «Je m'attends à une crise énergétique qui durera plusieurs années». Et le 24 octobre, Benoît Revaz, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, rappelait que le spectre de la pénurie d'énergie demeure très présent: «L'hiver 2023-2024 sera encore plus difficile». On comprend donc le stress des coopératives d'habitation qui n'ont pas encore mis en place des vrais programmes d'économie de chauffage pour ces derniers mois de l'année et le début de 2023. C'est le tout dernier moment pour prendre les bonnes décisions. ■